

Dispositif EILE pour les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 à la rentrée 2025/2026.

Le dispositif **EILE** (Enseignements Internationaux de Langues Étrangères) propose un enseignement optionnel de langue vivante étrangère d'1h30 par semaine, adossé au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL), visant l'acquisition du niveau A1 en fin de CM2.

Afin d'organiser la mise en place des cours EILE pour la rentrée 2025, vous trouverez, sur le site internet de notre école, dans l'éditorial (page d'accueil) la note d'information à destination des parents et le formulaire d'inscription. **Celui-ci devra être retourné à l'école le vendredi 11 avril, au plus tard.**

Au moment de l'inscription de votre enfant, vous devez tenir compte de ces éléments :

Un cours d'EILE est proposé du CE1 au CM2 et sa durée est d'1 h 30 hebdomadaire (en une seule séance).

➤ Ce formulaire recense les demandes d'inscription dans un cours optionnel d'EILE.

L'ouverture effective du cours à la rentrée scolaire n'est pas automatique. Elle dépend du nombre de demandes reçues et de la possibilité pour le pays partenaire de mettre un enseignant à disposition.

➤ Toute demande d'inscription implique le respect des horaires et la présence de l'élève au cours EILE pour la totalité de l'année scolaire. Une seule langue peut être demandée.

➤ Les cours peuvent regrouper des élèves venant de différentes écoles. Les cours peuvent donc avoir lieu dans une école différente de l'école de scolarisation de votre enfant.

➤ Les inscriptions à un cours d'EILE sont faites uniquement par ce formulaire de l'éducation nationale, complété et signé par le(s) parent(s) ou le représentant légal de l'enfant et remis au directeur/directrice de l'école.

➤ La seule indication donnée à un enseignant EILE ne vaut pas inscription de l'élève.

Signature pour le 7 avril.

Dispositif EILE pour les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 à la rentrée 2025/2026.

Le dispositif **EILE** (Enseignements Internationaux de Langues Étrangères) propose un enseignement optionnel de langue vivante étrangère d'1h30 par semaine, adossé au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL), visant l'acquisition du niveau A1 en fin de CM2.

Afin d'organiser la mise en place des cours EILE pour la rentrée 2025, vous trouverez, sur le site internet de notre école, dans l'éditorial (page d'accueil) la note d'information à destination des parents et le formulaire d'inscription. **Celui-ci devra être retourné à l'école le vendredi 11 avril, au plus tard.**

Au moment de l'inscription de votre enfant, vous devez tenir compte de ces éléments :

Un cours d'EILE est proposé du CE1 au CM2 et sa durée est d'1 h 30 hebdomadaire (en une seule séance).

➤ Ce formulaire recense les demandes d'inscription dans un cours optionnel d'EILE.

L'ouverture effective du cours à la rentrée scolaire n'est pas automatique. Elle dépend du nombre de demandes reçues et de la possibilité pour le pays partenaire de mettre un enseignant à disposition.

➤ Toute demande d'inscription implique le respect des horaires et la présence de l'élève au cours EILE pour la totalité de l'année scolaire. Une seule langue peut être demandée.

➤ Les cours peuvent regrouper des élèves venant de différentes écoles. Les cours peuvent donc avoir lieu dans une école différente de l'école de scolarisation de votre enfant.

➤ Les inscriptions à un cours d'EILE sont faites uniquement par ce formulaire de l'éducation nationale, complété et signé par le(s) parent(s) ou le représentant légal de l'enfant et remis au directeur/directrice de l'école.

➤ La seule indication donnée à un enseignant EILE ne vaut pas inscription de l'élève.

Signature pour le 7 avril.